

**Nombre de membres
en exercice:** 11**Séance du 12 mars 2020**

L'an deux mille vingt et le douze mars l'assemblée régulièrement convoquée le 12 mars 2020, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 8

Sont présents: Jean Claude LANDRIER, Jocelyne KAPLON, Josiane MAGNE, Richard MOREAU, Franck MONOT, Valerie TEDESCO, Pascal FOURDIN, David LE QUERE

Votants: 9

Représentés: Annie GRANDJEAN par Jocelyne KAPLON

Excuses:

Absents: Patrice BORNE, Daniel BALACE

Secrétaire de séance: Jocelyne KAPLON

Le Procès-verbal de la réunion du 21 février 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

Objet: COMMUNE Compte Administratif 2019 - DE 2020 010

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Josiane MAGNE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par LANDRIER Jean Claude après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		3 030.13		147 630.94		150 661.07
Opérations exercice	67 462.79	36 006.16	195 349.74	244 982.04	262 812.53	280 988.20
Total	67 462.79	39 036.29	195 349.74	392 612.98	262 812.53	431 649.27
Résultat de clôture	28 426.50			197 263.24		168 836.74
Restes à réaliser	41 726.35	4 923.00			41 726.35	4 923.00
Total cumulé	70 152.85	4 923.00		197 263.24	41 726.35	173 759.74
Résultat définitif	65 229.85			197 263.24		132 033.39

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet: COMMUNE Compte de Gestion 2019 - DE 2020 011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LANDRIER Jean Claude

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement

ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Objet: COMMUNE affectation résultat 2019 - DE 2020 012

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 197 263.24

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	147 630.94
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	99 511.49
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	49 632.30
Résultat cumulé au 31/12/2019	197 263.24
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	197 263.24
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	65 229.85
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	132 033.39
B.DEFICIT AU 31/12/2019	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Objet: ASSAINISSEMENT Compte Administratif 2019 - DE 2020 013

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Josiane MAGNE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par LANDRIER Jean Claude après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	6 122.48			5 083.73	6 122.48	5 083.73
Opérations exercice	26 306.43	27 784.48	28 050.92	35 346.52	54 357.35	63 131.00
Total	32 428.91	27 784.48	28 050.92	40 430.25	60 479.83	68 214.73
Résultat de clôture	4 644.43			12 379.33		7 734.90
Restes à réaliser						
Total cumulé	4 644.43			12 379.33		7 734.90
Résultat définitif	4 644.43			12 379.33		7 734.90

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet: ASSAINISSEMENT Compte de Gestion 2019 - DE 2020 014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LANDRIER Jean Claude

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Objet: ASSAINISSEMENT affectation résultat 2019 - DE 2020 015

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 12 379.33

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	5 083.73
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	5 044.43
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	7 295.60
Résultat cumulé au 31/12/2019	12 379.33
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	12 379.33
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	4 644.43
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	7 734.90
B.DEFICIT AU 31/12/2019	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Séance levée à 19h15.

Délibérations du 12 mars 2020 :

COMMUNE Compte Administratif 2019 - DE_2020_010
COMMUNE Compte de Gestion 2019 - DE_2020_011
COMMUNE affectation résultat 2019 - DE_2020_012
ASSAINISSEMENT Compte Administratif 2019 - DE_2020_013
ASSAINISSEMENT Compte de Gestion 2019 - DE_2020_014
ASSAINISSEMENT affectation résultat 2019 - DE_2020_015